

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE COTE D'AZUR

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, session 2024

Le Président de l'Université Côte d'Azur,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, au titre de l'année 2024 :

Madame CAEL Myriam, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur FERRANDO Alexandre, ige, vice-président, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame HERTZLER Karine, attachée principale d'administration de l'état, experte, Inspe, Lyon.

Monsieur PIDARD Gilles, assistant ingénieur, expert, Université Paris Cité, Paris.

Monsieur MORLOT Hans, ige, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur MARTINEZ Stephane, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame MONTAGNE Marie-Caroline, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Rectorat de Nice, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Pour le Président de l'Université Côte d'Azur

Le



Pauline Rosineau

Fait à Nice, le 17 septembre 2024

Pauline ROSINEAU